



Pièces à fournir pour permettre un traitement rapide de votre dossier

POUR CHAQUE EMPRUNTEUR (célibataire, concubinage, marié, pacsé)

Monsieur

- Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille (le cas échéant)
- Les deux derniers avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire et celui de décembre 2017
- Contrat de travail si moins de 12 mois d'ancienneté
- Relevés de compte des 3 derniers mois (personnel et joint le cas échéant)
- Justificatif de l'apport personnel
- Justificatif de domicile (facture EDF, taxe d'habitation...)
- Si locataire(s), copie du bail ainsi que des 3 dernières quittances
- Tableau d'amortissement + contrat de prêt pour tous les crédits en cours

Madame

- Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille (le cas échéant)
- Les deux derniers avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire et celui de décembre 2017
- Contrat de travail si moins de 12 mois d'ancienneté
- Relevés de compte des 3 derniers mois (personnel et joint le cas échéant)
- Justificatif de l'apport personnel
- Justificatif de domicile (facture EDF, taxe d'habitation...)
- Si locataire(s), copie du bail ainsi que des 3 dernières quittances
- Tableau d'amortissement + contrat de prêt pour tous les crédits en cours

LE CAS ECHEANT

- Jugement de divorce | Justificatif des allocations de la CAF
- Attestation de paiement de POLE EMPLOI
- Justificatif de tout autre revenu
- Jugement de divorce
- Justificatif des allocations de la CAF
- Attestation de paiement de POLE EMPLOI
- Justificatif de tout autre revenu

POUR LE PRET A TAUX ZERO

- Si votre bail actuel couvre une période de plus de deux ans :
 - Contrat de bail
 - 1 quittance de loyer par semestre écoulé sur les 24 derniers mois
- Si votre bail actuel couvre une période de moins de deux ans :
 - Contrats de baux couvrant la période des deux ans
 - 1 quittance de loyer par semestre écoulé sur les 24 derniers mois
- En l'absence de contrat de bail ou si résidence chez les parents :
 - Attestation sur l'honneur des parents + carte nationale d'identité
 - Taxe foncière des parents si ceux-ci sont propriétaires

POUR LE PROJET

- Compromis de vente / contrat de réservation / lettre d'engagement
- Titre de propriété + Taxe foncière
- Tableau d'amortissement + offre du prêt immobilier en cours
- Deux mandats de vente ou attestation de valeur du bien
- Si société : Les statuts de la société
- Les 3 derniers bilans
- La liasse fiscale
- Le business plan
- Le prévisionnel

ARTISANS, TNS ET PROFESSIONS LIBERALES : Les statuts pour les sociétés + les 3 derniers bilans

Nota Bene :

Afin de répondre au mieux à vos attentes, et vous apporter un retour dans les meilleurs délais sur votre projet immobilier, nous vous informons que l'ensemble des documents demandés est indispensable à l'étude de votre dossier.

Nous pourrions également être amenés, selon la nature de votre projet, à vous demander des documents complémentaires.

Malheureusement, dans le cas où vous ne seriez pas en mesure de nous fournir les éléments sollicités, nous serions au regret de ne pas pouvoir poursuivre l'étude de votre projet.

Enfin, sachez que les pièces demandées, pourront faire l'objet de certains contrôles.

Par ailleurs pour répondre à nos obligations réglementaires, nous tenons à vous informer de la consultation du Fichier National des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP).

Nous restons naturellement à votre entière disposition

Courtier Expert en crédit immobilier

Kissy PERON

Peron.kissy@creditplusfinancement.fr

06.99.57.49.83